



## **Compte-rendu du Conseil d'Administration du 9 février 2015**

Les débats lors du Conseil d'Administration ont été rudes et bien trop courts, surtout pour des sujets tels que la stratégie immobilière et le projet stratégique du Cerema!

Réserver moins d'une heure pour chaque sujet qui impacte directement les agents du Cerema, leurs conditions de travail ne peut pas permettre un débat de qualité!

Et même, quel message cela envoie-t-il aux administrateurs du Cerema? La loi ne prévoyait-elle pas une gouvernance partagée de l'établissement? Ce n'est pas ce message qui leur a été envoyé.

### **Sur l'élection du Président du Conseil d'Administration**

Coup de théâtre au Conseil d'Administration, nous avons appris en séance, sans aucune explication, qu'un des deux candidats se retirait. FO déplore ce simulacre de démocratie.

M. Gaël Perdriaud, maire de Saint-Étienne, a donc été élu Président du Conseil d'Administration. Aucun représentant des organisations syndicales n'a pris part au vote. Bien que FO se félicite de l'élection d'un président issu du collège des collectivités territoriales, ses premières déclarations faisaient montre d'un fatalisme marqué en matière de réduction des moyens. Cela augure mal de sa capacité à défendre à l'avenir nos moyens et nos effectifs !

### **Sur le programme d'activités 2015**

FO a exprimé son inquiétude concernant le volume total d'activité inscrit dans le document, indiqué comme étant annuel, qui s'avère nettement surdimensionné. La comparaison avec 2014 montre une augmentation d'environ 15 M€ justifiée par un étalement de l'activité sur 16 mois au lieu de 15. Rappelons que la subvention pour charge de service public a, quant à elle, diminué de 3,1 M€. A ce titre, les moyens dont dispose le Cerema pour répondre à cette demande croissante de l'État ne sont manifestement pas à la hauteur. Et dans ce contexte contraint, quelle place restera-t-il pour la commande des collectivités ? Quelle place pour les réponses aux appels d'offres ou les appels à projets de recherche ?

L'augmentation de l'activité reportée d'une année sur l'autre pour 2015 démontre que les équipes du Cerema et leurs moyens sont déjà sous-dimensionnés au regard de la seule commande de l'État.

Malgré quelques progrès, FO déplore que le processus de programmation reste très chronophage pour les agents et, en particulier, pour les cadres.

Les administrateurs ont insisté sur un affichage plus clair des activités mettant notamment en avant les interfaces entre les domaines, et les compétences des personnels. Malgré l'importance accordée à la transversalité et à la pluriannualité durant les échanges, force est de constater que le programme d'activités 2015 ne met pas en lumière ces priorités.

## Sur le projet stratégique

Les propositions de la direction de diminuer le volume d'activités liées aux infrastructures a rencontré une forte opposition des membres du Conseil d'Administration, et en particulier des représentants de la DGITM, de la DSCR, de personnalités qualifiées, des élus et des organisations syndicales. Il est à noter que la tutelle et les représentants des autres Directions Générales ne se sont pas exprimées...

Pour FO, il est regrettable de ne pas mentionner dans le projet stratégique la conception des infrastructures, alors que l'Union Européenne adopte un plan de relance faisant des infrastructures une priorité. De surcroît, il semble dangereux de limiter l'activité de l'Établissement dans un domaine où le Cerema excelle et n'entre pas en concurrence avec d'autres organismes publics ! Pourquoi, en outre, opposer le domaine des infrastructures à celui de la transition énergétique et du changement climatique, alors que c'est en croisant ces approches que l'on parviendra à atteindre un développement durable des territoires ?

De plus, FO déplore le temps réservé au débat sur le projet stratégique de l'établissement (moins d'une heure!) au sein du Conseil d'Administration. Ceci a eu pour conséquence de concentrer le débat sur les infrastructures, et de ne pas aborder d'autres sujets tout aussi stratégiques pour l'établissement ! **Doit-on y voir une tactique de l'administration pour éviter les débats de fond sur la stratégie ?**

Force Ouvrière attend avec impatience le chapitre du document stratégique consacré à la GPEEC qui revêt, dans un organisme scientifique et technique, une importance capitale. De la même façon, la mobilisation interne des services du Cerema autour du projet stratégique manque encore dans le document soumis au CA. En particulier, le rôle de chaque direction et des PCI devra être clarifié.

Force Ouvrière condamne le raccourci sur les Pôles de Compétences et d'Innovation (PCI) : loin d'avoir éloigné les services de leur territoire ou de leur communauté métier, ils ont aussi souvent permis de conforter des compétences de haut niveau et de les mettre à disposition de l'ensemble du Cerema. Un travail de fond sur leur pilotage est nécessaire pour adapter leur fonctionnement au contexte nouveau d'un établissement unique regroupant Directions Territoriales et Directions Techniques sans courir le risque de perdre tout ce qu'ils ont apporté au Cerema.

Concernant le modèle économique, FO insiste sur le rôle de service public que doit conserver le Cerema et qui nécessite de clarifier la nature des prestations qu'il délivre (patrimoine immatériel du Cerema notamment). En outre, la nouvelle directive européenne relative aux marchés publics ouvre des perspectives intéressantes de commande directe par les collectivités territoriales et les établissements publics.

## Sur le schéma immobilier

Le Cerema a besoin de sérénité et de temps pour élaborer son projet de stratégie immobilière. FO déplore que la mission confiée à Pascal Berteaud par le Secrétaire Général des ministères de tutelle, assortie de délais très courts, ne soit fondée que sur des préoccupations purement comptables, et qu'elle prenne comme pré-requis, la diminution des moyens et des effectifs ! Le RST a déjà, par le passé, été brutalisé par des décisions dogmatiques en matière d'immobilier. Il s'agit de ne pas reproduire les erreurs du passé.

Enfin, il est paradoxal d'envisager une réduction du nombre de sites alors que l'ancrage territorial est affiché comme un des atouts fondamentaux du Cerema !!!

### **Prochaines échéances :**

Conseil Stratégique : avant le prochain Conseil d'Administration

Conseil d'Administration : 30 mars

Comité Technique d'Établissement : 19 février